



Copie de résolution

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALFRED

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 octobre 2014 à 20 heures à la salle municipale située au Centre des loisirs de Saint-Alfred et à laquelle sont présents :

Madame la conseillère : Liette Tardif ainsi que

Messieurs les conseillers : André Bourque, Carl Vaillancourt, Éric Nadeau, Alain Giroux et  
Éric Giguère

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jean-Roch Veilleux.

Diane Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

---

**RÉSOLUTION NUMÉRO 201410-02 :**

**Résolution pour sauver Postes Canada – Non aux compressions**

ATTENDU QUE Poste Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emploi dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Alfred écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLUT QUE la municipalité de Saint-Alfred demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

CERTIFIÉE, COPIE CONFORME AU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Ce 9 octobre 2014

Diane Jacques  
Diane Jacques,

Dir. générale/Sec.-très.